

LE GAZETIER

de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS
NORD et Départements limitrophes
AUTRES DÉPARTEMENTS
Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desarmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
A ROUBAIX, 53, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desarmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

Grève de la Grand'Combe

La Chambre n'a pas terminé, samedi dernier, l'interpellation de M. Basly sur la grève de la Grand'Combe; elle a préféré exposer un député de l'opposition. Mais comme il faut bien que cette interpellation ait une conclusion, la question sera reprise et reviendra en délibération.

La logique, le bon sens et la saine raison demanderaient qu'une interpellation interrompue fût terminée dans la plus prochaine séance. Celle relative à la Grand'Combe, par exemple, devait être reprise hier jeudi.

Mais on sait que, depuis longtemps, la Chambre est troublée avec la logique, le bon sens et la saine raison. Aussi les mineurs de la Grand'Combe devront-ils attendre jusqu'à samedi pour savoir, d'une façon formelle, ce que la majorité ministérielle pense de la situation qui leur est faite par les coupables agissements de la Compagnie.

Noter bien qu'il en sera de même, maintenant, pour toutes les interpellations. Des questions qui pourraient être réglées en deux ou trois jours resteront en suspens pendant des semaines.

C'est à M. Méline que nous devons cette nouvelle choinisserie. Le travail parlementaire était déjà entravé par un règlement imbécile, dont tout le monde était unanime à blâmer les inutilités complications. Eh bien! le général M. Méline a trouvé le moyen d'augmenter encore ces complications.

Dans sa terreur d'être culbuté sur une interpellation quelconque, le vieux renard a ordonné à un de ses mame-luks de demander à la Chambre de fixer dorénavant un jour pour leur discussion; et la Chambre, qui n'a jamais rien refusé au gouvernement de M. de Mackau, s'est empressée de déférer à ces désirs intéressés.

Le plus grand de tous les temps, l'interpellation ont une importance capitale et demandent une solution immédiate. Elles portent soit sur la politique générale, soit sur des actes répréhensibles de ministres, soit sur des abus qui demandent à être réprimés de suite, soit enfin sur des faits extrêmement graves qui peuvent compromettre la sécurité de la République et la tranquillité de la France.

Dans le cas particulier de la grève de la Grand'Combe, l'interpellation suspendue intéresse trois mille travailleurs qui, depuis de longues semaines, se serrent le ventre pour faire triompher la justice et le bon droit.

De tout cela le ministère et ses mame-luks se moquent absolument! Il leur importe peu que la République et la France soient en danger, qu'ils ne soient pas inquiétés dans leurs intérêts, pourvu qu'ils gardent les honneurs, les places et l'argent.

Les feuilles officielles prétendent que les socialistes ne cessent de faire de l'obstruction. Ce ne sont pourtant pas les socialistes qui ont fait adopter cet inepte règlement en vertu duquel les questions les plus urgentes traînent pendant des semaines au lieu d'être réglées en deux ou trois jours!

Cette Chambre est en train de sombrer dans la démolition et dans l'imbécillité.

LES DENTS LONGUES

On leur a-t-on un coup, ils seignent un bouf. Pourquoi se gêneraient-ils, d'ailleurs? Le cabinet qu'ils soutiennent de leurs votes paraît déstabilisé, n'est-il pas leur obligation et comme tel, à leurs ordres?

La distribution derrière des bureaux de tabac diaboliques ne leur a pas suffi et à l'heure où nous écrivons le mouvement continue.

Le ministre des finances, très soumis, signe, à tour de bras, des quantités de nominations nouvelles. C'est ainsi qu'en se fait des allies et qu'on prépare les élections futures.

Nous avons cru devoir saisir l'opinion de ces manœuvres dans l'heure venue, elle saura se souvenir et faire bonne justice.

LA GRÈVE DES MINEURS DE LA GRAND'COMBE

Paris, 10 juin.

Les propositions dérisoires et insultantes faites par le directeur aux grévistes, et que nous avons relatées dans notre correspondance d'hier, ont été repoussées sans discussion par les ouvriers.

La continuation de la grève a été votée d'enthousiasme, en attendant le résultat de l'interpellation.

Le président du syndicat, notre ami Rouquette, a été délégué pour se rendre immédiatement à Paris, afin de mettre les députés qui prennent part à l'interpellation au courant de la situation et de l'entrevue qui a eu lieu avec les représentants de la Compagnie.

Rouquette est arrivé à Paris dans la journée d'hier. Il apporte, pour la suite de l'interpellation des documents irréfutables, qui prouvent que toutes les allégations de Turrel sont mensongères.

DRAMATIQUE SUICIDE A PARIS

Paris, 10 juin.

Une demi-mondaine, Mlle Berthe L., âgée de trente-cinq ans, s'est suicidée dans son appartement de la rue Clapieron.

Elle s'est tirée deux coups de revolver dans la poitrine, et trouvant que la mort ne venait pas assez vite, elle a eu le courage de se saigner dans la gorge avec un poignard japonais.

La jeune femme avait, il y a huit jours, éprouvé une forte déception en apprenant qu'un de ses amis intimes allait la quitter. Devant plusieurs personnes, elle avait écrit, depuis lors des intentions de suicide.

Hier matin, Berthe L. avait écrit une lettre qu'elle fit porter par une femme de chambre à Mlle X..., actrice d'un des théâtres du boulevard. Celle-ci l'avait à peine lue, qu'elle s'écria :

— Courez vite, Berthe vient de se suicider. Effectivement, lorsque les deux femmes arrivèrent rue Clapieron, Berthe L. était morte. On l'avait trouvée dans sa chambre, laissée seule.

ÉTRANGER

CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE ITALIEN

Rome, 10 juin.

Le Congrès national du parti socialiste italien, se tiendra à Bologne, du 18 au 23 septembre.

NOUVEL EMPRUNT DU GOUVERNEMENT RUSSÉ

Berlin, 10 juin.

On assure que le gouvernement russe a l'intention de lancer à Paris, au mois de novembre, un emprunt de 500 millions.

Cet emprunt servira à couvrir les dépenses énormes par les armements de ces temps derniers.

Tel est, dit-on, à Berlin, la raison pour laquelle la nouvelle du voyage de M. Felix Faure a produit si peu d'enthousiasme dans certains sphères assez bien renseignées.

LA CRISE MINISTÉRIELLE ESPAGNOLE

Madrid, 10 juin.

Une note officieuse de la *Epoca* fait connaître que M. Canovas s'est réservé la faculté de provoquer une crise de cabinet lorsque les circonstances le lui conseilleront.

UN CURÉ SUISSE EN FUITE

Zurich, 10 juin.

Le curé Eugster, de Dussauwag en Thurgovie, vient de disparaître en laissant un déficit d'environ 500,000 francs.

Cet argent provenait, d'une part, des sommes que ce curé avait accumulées à l'étranger, et d'autre part, des crédits sans prétexte de construire une nouvelle église et de créer en même temps un établissement hydrothérapique, système Knappig d'après part, trouvant ces sommes peu suffisantes, ce digne représentant de la rapacité de l'Eglise a détourné un certain nombre de créances qui étaient la propriété de la cure.

Il a également réussi à se faire confier par beaucoup de ses paroissiens, parmi les moins fortunés, de pauvres domestiques, des ouvriers de campagne, des veuves, nombre de carnets de caisse d'épargne, qui avaient engagés et pour lesquels il avait touché, dans plusieurs banques, de grosses sommes fortes.

De cette façon, la disparition de ce triste personnage entraîne la ruine de beaucoup de familles.

On croit qu'il est allé chercher dans quelque convent à l'étranger un asile assuré.

LE CONFLIT ENTRE LA GRÈCE ET LA TURQUIE

Constantinople, 10 juin.

La prochaine réunion pour les négociations relatives à la paix, a été ajournée à samedi, pour donner aux différentes commissions le temps de préparer les rapports.

Les députés des ambassades ont tenu des réunions aujourd'hui sur la question des capitulations.

La réunion relative à l'indemnité aura lieu aussitôt que le délégué anglais sera arrivé à Athènes.

LA PESTE EN ASIE-MINEURE

Alexandrie, 10 juin.

La peste a fait son apparition à Djeddah. Plus de cent cas ont été constatés dans les pèlerinages indiens. Les précautions prescrites par le désinfectant sanitaire ont été prises.

Les navires portant des pèlerins sont considérés comme n'étant que la peste brève.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

INTÉRIEUR

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 16 juin.

Les ministres se sont réunis jeudi matin, au ministère de l'Agriculture, sous la présidence de M. Méline.

Le Conseil a consacré sa séance à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour des Chambres.

LE RENDREMENT DES IMPÔTS EN MAI

Paris, 10 juin.

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois de mai en 1897.

Les résultats accusent une moins-value de 8.197.900 francs, par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 2.187.400 francs par rapport à la période correspondante de 1896.

DISTRIBUTION DE BUREAUX DE TABAC

Paris, 10 juin.

Le gouvernement en général et M. Cochery en particulier, ne sont pas autrement rassurés sur l'avenir, aussi prend-on, dans les régions du nord, toutes les mesures nécessaires pour donner satisfaction à la majorité hybride qui devient les opportunistes, les radicaux et les socialistes.

Il y a quelques jours à peine, des bureaux de tabac étaient distribués aux parlementaires amis — ou complices, comme on voudra — du cabinet.

Mais il paraît qu'il est, pour les faveurs, comme pour les galoches, quand on en prend, on s'en accroit trop promptement. Les défenses de la politique de M. Méline et de ses collègues ont

Pensées du Soir!

A certains, le socialisme fait peur; caractères timorés que l'ignorance, la contradiction, les journaux adverses rendent plus tremblants encore, évoquant le spectre d'une révolution prochaine et sanglante, heure de troubles ou celui qui possède serait dépossédé, ou le suspect serait arraché aux siens, privé de la liberté, privé de tout.

Il devant cette évocation absurde alors même qu'il se rend parfaitement compte du degré de pourriture où est notre société actuelle. Fin des hésites, hésites encore, flotte, balloté de ci de là, n'osant se rallier à cette conception grandiose d'un monde nouveau où parias et jourisseurs auront également disparu, où l'égalité aura cessé d'être un vain mot.

re, encore l'éclatante blancheur de sa peau; oublieuse que des jell's sucent vanement un sein flétri, un biberon qui ne connaît jamais un lait vierge d'eau.

A certains, le socialisme fait peur; timorés qu'épouvante la conception d'un monde nouveau, inexorable aux fortunes scandaleuses produites du vol, complicités aux petits, aux faibles, aux déshérités, à ceux qui manquent de tout.

Docteur A. LYLE.

Congrès International DES MINEURS

(De notre correspondant particulier.)

Troisième journée

Les accidents dans les Mines. — Télégrammes de félicitations. — Minimum de salaire.

SÉANCE DU MATIN

Londres, 9 juin.

Au bureau, nous remarquons, comme interprètes-traducteurs, Mme Aveline et MM. Schmitz et Green.

Le citoyen CALVIGNAC préside, ayant comme vice-présidents, les citoyens MULLER et WILSON.

Les mineurs du parti social démocrate de la Belgique ont envoyé un télégramme de félicitation aux membres du Congrès.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

Le citoyen MULLER donne des explications sur les accidents dans les mines en Allemagne. — Minimum de salaire.

très important discours en faveur du minimum de salaire.

Cette idée qu'on croyait utopique, c'est aujourd'hui affirmée juste. En 1897, dans une colossale grève, la plus importante que le monde ait jamais vue, 300,000 ouvriers anglais se sont mis en grève pour soutenir leurs salaires. On est venu alors leur raconter qu'ils allaient nuire au commerce, à l'industrie nationale, favoriser la concurrence étrangère en voulant maintenir leurs salaires comme un minimum. Au contraire, depuis cette grève, qui s'est victorieusement conduite, le commerce de l'Angleterre n'a cessé de s'accroître.

On est venu dire que les lois éternelles de l'économie politique s'opposaient, au minimum de salaire. L'orateur croit qu'au-dessus des lois de l'économie, il y a le droit pour l'ouvrier de ne pas mourir de faim. Il croit que ce droit est supérieur aux intérêts de quelques misérables spéculateurs et bureaucraties, possesseurs de actions des compagnies minières.

Ce discours obtint un vif succès.

Un CITOYEN ÉCOSSAIS appuie la proposition du minimum de salaire. Il dit qu'on a tort de se servir de l'exemple de l'Écosse pour la combattre. Si le salaire y est si bas, c'est que les Écossais sont mal organisés au point de vue syndical. Même, tel qu'il est le salaire des ouvriers écossais est maintenu par l'organisation de la Fédération, l'appui de la Fédération nationale d'Angleterre.

MOELLER, député allemand, déclare qu'il devient de plus en plus un devoir pour les mineurs de s'entendre internationalement, comme leurs exploitateurs européens l'ont fait depuis longtemps. Une des grandes difficultés, c'est la différence des conditions de travail. En Allemagne, les mineurs sont le plus souvent bien organisés, malheureusement, que les mineurs anglais. Cela rend difficile l'entente internationale pour le minimum de salaire. Mais il faut que les pays mineurs organisés aident les autres ou peut certainement régulariser jusqu'à un certain point les marchés de l'Europe.

Ce qui fait surtout craindre, c'est l'arrivée sur les marchés où il y a grève du charbon étranger de jour où l'on pourra arrêter cette importation en temps de grèves, on pourra réussir à établir un commun minimum de salaire.

Le citoyen SACHSE, député allemand, dit qu'en Allemagne, non-seulement les syndicats démocrates socialistes, mais aussi les syndicats chrétiens sont d'accord pour demander le minimum de salaire.

Il croit pas qu'en Allemagne on puisse obtenir un salaire aussi élevé qu'en Angleterre. Non seulement en France et en Belgique, mais aussi en Allemagne les syndicats sont impitoyablement trahis par les patrons.

Le citoyen CAVROT, député belge, dit qu'il est absolument partisan du minimum de salaire. Il expose où la question se est en Belgique. Le gouvernement belge avait parlé d'un projet de minimum de salaire, qui devait être basé sur les décisions d'un conseil d'arbitrage, dans lequel les patrons auraient absolument dominé.

Le citoyen LAMENDIN parle au nom des mineurs français. Il déclare que le minimum de salaire est surtout nécessaire dans l'industrie minière où le travail est particulièrement pénible. Il montre l'insécurité et la dureté du système qui fait que souvent, l'ouvrier mineur, qui est chargé de payer les autres mineurs qui sont sous ses ordres, n'a plus, après qu'il l'a fait, rien pour lui.

Le citoyen YOUNG, de l'Union des mineurs du Northumberland, prétend qu'il n'est pas opposé en pratique au minimum de salaire, mais en théorie seulement. Représentant les ouvriers les plus réactionnaires d'Angleterre et au Congrès, il s'oppose à la thèse que l'on peut, par l'organisation du prolétariat, maintenir le minimum de salaire, et nous entendons avec surprise dans la bouche d'un ouvrier, les vieilles doctrines réactionnaires chères à M. Yves Guyot.

Le séance est ensuite levée. Suite de la discussion demain.

Cà & Là

LA BARRICADE

De ma fenêtre hospitalière
Je vois s'élever, dans le bruit,
Des outils tigeant la pierre,
Un mur que le peuple construit.

Or, ce mur léger qui s'élève
Au-dessus des vagues talus
Semble à mes yeux hantés d'un rêve
Une barricade de plus.

Je la vois déjà toute fière,
Plus rayonnante que l'aube,
Pétée avec de la lumière
Dans l'idéal universel.

Monte toujours, monte, lui dis-je,
Domine l'horizon humain!
C'est grâce à toi que le prodige
Se réalisera demain.

Écoute la rameur troublante
Qui sort de ses flancs triomphants:
Celle gazouille, rit et chante
Avec d'heureuses voix d'enfants.

Des clartés inondent la rue;
Des bandes déclament leurs vers;
La Liberté n'est plus apperue
Sur un tas de livres ouverts.

Et ma barricade est si forte
Que tout l'averse s'y blottit;
Car sous mes yeux, devant ma porte,
C'est que l'école qu'on bâtit.

Cheva MUGUES.

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

AVANT LA SÉANCE

Paris, 10 juin.

Les colloques sont très animés. Jaurès doit intervenir, au début de la séance, pour demander une modification au règlement. On ne croit pas, généralement, que des incidents violents se produisent.

La Chambre reprendra, aujourd'hui, la discussion sur le privilège de la Banque de France.

Le régime des boissons

La commission chargée d'examiner le projet relatif à la réforme de l'impôt des boissons voté à la Chambre et modifié par le Sénat a adopté le projet de modifications apportées par les sénateurs.

M. Salis déposera aujourd'hui sur le bureau de la Chambre, un rapport supplémentaire comprenant ces modifications.

LA SÉANCE

Présidence de M. Brisson, président.

La séance est ouverte à 2 h. 40.

Le procès-verbal est adopté sans discussion.

Proposition Jaurès

M. Brisson donne la parole à Jaurès pour le dépôt d'une proposition.

Jaurès. — Messieurs, nous avons l'honneur de vous proposer une modification au règlement de la Chambre. Cette modification vise l'application de la censure avec exclusion temporaire.

La censure avec exclusion temporaire comprend une peine pénitentiaire et une peine politique. Contre la sanction d'argent nous ne nous élevons pas, quoique nous la trouvons inique, puisqu'elle ne frappe que les députés pauvres. Quand à l'exclusion pendant quinze séances, nous estimons que c'est une atteinte aux droits de la représentation nationale et aux droits des électeurs.

C'est une limitation temporaire. Cette peine n'existe pas sous la Restauration et sous l'Empire, où la politesse de l'ancien régime fut parfois endommagée par les députés républicains. Cependant nous ne la trouvons guère qu'en Allemagne, et encore, depuis deux ans, elle est dirigée contre les socialistes.

En France, nous l'appliquons dans les cas mêmes où un incident, nous ne l'entendons pas de garanties satisfaisantes, c'est pourquoi nous demandons que l'article 62 du règlement soit modifié ainsi qu'il suit :

« La censure avec exclusion temporaire entraîne l'interdiction de prendre part aux travaux de la Chambre et de repaître dans le palais législatif jusqu'à l'expiration du jour de la deuxième séance qui suivra celle où la mesure aura été prononcée. »

« En cas de dérobance du député à l'application, qui lui est faite par le président de sortir de la Chambre, la séance est levée. Elle peut être reprise, dans le cas prévu par le paragraphe précédent et sous réserve de la censure avec exclusion temporaire est de nature à être appliquée à un député dans le cours de la même session, l'exclusion s'étend à quatre séances. »

« En outre, dans la séance où expire l'exclusion, la Chambre est appelée à décider dans de suite, par assés et levés, si l'extension qu'elle a prononcée doit être étendue à quatre séances. » (Très bien, à l'extrême gauche.)

Messieurs, nous ne demandons pas la discussion immédiate, nous demandons seulement l'urgence.

M. Brisson met aux voix la déclaration d'urgence. Il y a une demande de scrutin public. En voici le résultat :

Votants : 489. — Majorité absolue, 241. — Pour, 110. — Contre, 379.

L'urgence n'est pas déclarée.

La proposition est renvoyée à la commission d'initiative, ajoutés M. Brisson.

LA BANQUE DE FRANCE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le renouvellement du privilège de la Banque de France.

Discours de Viviani

Viviani a la parole pour développer sa proposition de résolution demandant à la Chambre de renvoyer le projet à la commission afin d'étudier la création d'une Banque nationale.

Cette conception d'une banque nationale, dit-il, a été déclarée prématurée par le comte Rossi, mais non fessée. M. Ribot, cependant pratiquant l'interview d'une façon aussi nouvelle que hardie, a voulu faire croire que le comte Rossi condamnait cette expérience et que le terme dont il s'était servi n'était qu'un euphémisme dû à sa grande urbanité. On a parlé de la banque de Law; en réalité elle a été ruinée non pas pour avoir émis du papier monnaie, mais parce qu'elle a été obligée, pour satisfaire aux exigences de la noblesse et de la finance, de faire dans nos colonies de ces opérations comme on peut en voir encore de nos jours.

On cherche des arguments dans le passé mais on a surtout soin de présenter les faits avec des considérations habilement groupées pour leur donner une physionomie particulière. D'autre part, c'est avec l'expérience de banques privées qu'on condamne l'idée d'une banque d'Etat, en s'emparant des défaillances individuelles pour les rejeter sur une institution.

On dit qu'on oublie l'influence possible des politiciens sur les banques ou fait des prédictions sinistres : il est prouvé par l'exemple de la Suisse que jamais l'influence politique ne s'est exercée dans le sens d'un abus de pouvoir illégitime.

D'ailleurs, il s'agit simplement de donner une influence aux intérêts individuels qui constituent le capital de la Banque de France, l'œuvre de l'influence nationale.